



Date de publication : 3 avril 2023

Le directeur de l'Administration du personnel

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Delphine MOREAU, directeur de l'Administration du personnel le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Gérard POURNIT, chef du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Isabelle NONIS, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses.

M. Gérard POURNIT et Mme Isabelle NONIS peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Delphine MOREAU